Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
11 OCTOBRE – 18h30 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Julie CUMINETTI, Christophe GIL, Jocelyn BROUSSE, André LAUR, Jean Claude LEGENDRE, Jean Yves MOURET, Michel PFLIEGER, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI
Excusés : Pierre CROS, Dorothée PEREZ Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Bernard PUJOL, Jean POUS, Bernard VAUR
Assistent : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Eric PLANES

1- Communication du Président

Le Président DOUCET fait part du décès accidentel d'un joueur de Agde.

Il revient sur l'actualité du week-end et sur le regain de violence ce week-end sur des rencontres de jeunes et déplore qu'elle soit initiée par des spectateurs ou éducateurs.
Il souhaite que la Commission de Discipline prenne des sanctions exemplaires
Il demande à Alain REY représentant du collège des Présidents de CD de mettre en place dans chaque département une réunion d'information entre les encadrements des clubs, des directeurs de matches et des officiels, sur les risques encourus en cas de faits similaires.
Cette action était prévue dans le cadre du « Rugby des adolescents »

2- Validation PV du 27/09/2022

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

3- Accompagnement marketing et commercialisation de la LOR

Alain AZPIROZ fait part de l'avancement dans la recherche sur le développement du partenariat.
Certaines sociétés adhérentes au LOR Buisines club ont été contactées n'ont pas souhaitées développer cette activité commerciale.
Des contacts ont été pris avec la société « Com & Trust » qui serait en mesure de répondre à notre demande.
Il présente la proposition d'accompagnement du dirigeant la Société en 3 phases : marketing, prospection et vente. Cette offre s'étalerait sur une période de 2 ans.
Des échanges sont engagés notamment sur la certitude d'obtenir des résultats au regard de la rémunération qui serait engagée.
Le Président trouve le projet trop généraliste et pas assez concret pour signer maintenant ce contrat sans sécurisation. Il est proposé de le recevoir à un prochain bureau.

De plus pour plus de transparence il serait nécessaire de faire un appel d'offre afin d'obtenir un autre devis avant de confirmer et d'infirmer ce choix.
Alain AZPIROZ demande que cette démarche soit également étendue sur le traitement de tous les dossiers.

Alain AZPIROZ présente les actions de commercialisation des nouveaux espaces de la LOR.
Un niveau de commercialisation a été pré-défini sur les différentes prestations.
La plaquette commerciale est en cours de réalisation avec « My sports Agency ».
Des négociations sont en cours sur le développement de partenariat avec ANDROS, DYNEFF et La Dépêche du Midi.

4- Les épreuves

Jeunes :
Christian ABEILHE fait un point sur la 1ère journée.
109 rencontres planifiées, 100 jouées (5 reportées, 4 forfaits).
7 rencontres jouées avec la procédure mise en place cette saison : jeu à X en situation ponctuelle de sous-effectif.
Sur les sélections départementales, Christian ABEIHLE souhaite que le règlement soit établi en concertation avec les Présidents de CD. Eric PLANES y sera également associé.

Challenge THALES
Annette BERBOUS informe de la réunion prévue le 12 octobre avec les 15 clubs du Challenge Thales à la Maison du Rugby.
Elle informe qu'un courrier est parti en direction de ces clubs concernant la demande de subvention d'aide à la création de club versée par la FFR automatiquement aux nouveaux clubs.
Rolland SORMANI souhaite que lors de la réunion ces clubs Thales que soit bien précisé que l'envoi des demandes de rencontres soit fait bien en amont (10 jours) afin d'être saisies au plus tôt dans Oval-e.

5- Projet Coupe du Monde

Jocelyn BROUSSE présente la fiche projet « relais du Rugby occitan ».
Film promotionnel des différents sites de la région Occitanie. Le devis a été chiffré avec possible subvention de la région.
Julie CUMINETTI précise que sur la demande de subvention de la ligue que soit intégré cette action au titre de la subvention de fonctionnement pour qu'elle puisse aboutir.
Ce projet sera présenté au cours de la réunion des Présidents de Ligue à Marcoussis où sera abordé les nouvelles relations avec le GIP.
Le projet des Fan Zone dans chaque département à l'occasion du match d'ouverture de la coupe du monde le 8 septembre 2023 sera également présenté.

6- POS

André LAUR revient sur le POS 2021-2022 que la totalité de la subvention a été obtenue.
La base de calcul sur 2022-2023 sera donc cette référence avec un retour à la norme de la part variable 30% et 70% socle.
La subvention fédérale sera d'environ 80.000€ de plus que la saison dernière qui devra être justifiée par les actions de la convention.

Il précise que dès que le plan sera accepté par la fédération, la procédure sera mise en place pour la collecte des factures.
Le Président précise l'action liée au rugby des ados « label club formateur » a été ajoutée au POS.

Séance levée à 20h45

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET
